

---

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le lundi 22 février 2016, à 14h35, les membres de la Commission Permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 12 février 2016 se sont réunis à salle Michel d'Aillières à l'Abbaye de l'Epau, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

Les membres-ci après de la Commission Permanente ont été convoqués à la réunion :

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. Frédéric BEAUCHEF, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, M. Christophe COUNIL, Conseiller départemental, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nadine GRELET-CERTENAI, Conseillère départementale, M. Jean-Carles GRELIER, Vice-Président, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Vice-Présidente, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

**Excusés :** Mme Sylvie TOLMONT, Conseiller départemental.

**Absents :**

**Procurations:** Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. Dominique LE MÈNER, M. Yves CALIPPE donne pouvoir à M. Christophe CHAUDUN, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Régis VALLIENNE, M. Fabien LORNE donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER.

**Invités:** M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Emploi, Développement Économique et Touristique et Aménagement du territoire.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Pierrick Berriguiot, Directeur de cabinet et M. Ghislain de Chateaufieux, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

---

## **Commission Emploi, Développement Economique et Touristique, Aménagement du Territoire**

### **1 Emploi, actions économiques et touristiques**

Il est proposé à la Commission permanente

Au titre de l'économie :

- d'accorder à Carrefour Entreprise Sarthe - Initiative Sarthe- une subvention de 196 200 € au titre d'une dernière année de partenariat ainsi que 51 840 € au titre de son fonctionnement
- de prendre acte de l'achèvement du dossier Recti Sarthe
- de consolider en subvention les aides accordées pour les sociétés Atelier du Maroquinier et Atelier Production, de verser à la SECOS le solde du dossier 2012, soit 49 114 € et de déclarer achevés les deux dossiers 2010 et 2012 correspondants
- d'accorder à l'Institut Automobile du Mans, une subvention de fonctionnement de 50 000 €.

Au titre du tourisme : d'accorder une subvention de fonctionnement de 32 500 € à l'Association Transvap et de 2 300 € à l'association Les Logis de la Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente,**

**M. Dominique Le Mèner et Mme Fabienne Labrette-Ménager, membres du Conseil d'administration de l'A.I.M. et Mme Véronique Rivron, Vice-Présidente des Logis de la Sathe, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

### **2 Convention de partenariat entre le Département et Pôle Emploi pour la gestion du RSA**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat entre le Département et Pôle Emploi pour la gestion du RSA.

**Accord de la Commission Permanente**

---

## **Commission Solidarité : Enfance-Famille, Personnes Agées et Personnes Handicapées**

### **3 Convention entre le Département, la CAF et la MSA, relative à la télétransmission des déclarations de grossesse**

Il est proposé à la Commission permanente de renouveler la convention entre le Département, la CAF et la MSA, relative à la télétransmission des déclarations de grossesse.

**Accord de la Commission Permanente**

### **4 Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à plusieurs familles pour un montant total de 4 000 €.

**Accord de la Commission Permanente**

5 **Attribution d'une aide financière en faveur des familles d'accueil candidates à l'adoption**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer deux aides financières de 3 800 € chacune en faveur de deux familles d'accueil qui adoptent chacune un jeune qui leur était confié au titre de l'Aide sociale à l'enfance.

**Accord de la Commission Permanente**

6 **Remises gracieuses de dettes - Prestation de Compensation du Handicap**

Il est proposé à la Commission permanente d'émettre deux avis défavorables de remises gracieuses de dettes et un avis favorable partiel, à hauteur de la moitié de la dette, soit un montant de 495 € (Prestation de Compensation du Handicap).

**Accord de la Commission Permanente**

---

**Commission Réussite Educative : Collèges et Transports**

7 **Restauration scolaire du collège Henri Lefeuve d'Arnage**

**Projet de convention de participation financière du département à la ville d'Arnage**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec la ville d'Arnage relative aux modalités de participation financière au titre de la compensation du prix de repas servis aux collégiens et aux agents du Département à la restauration scolaire du collège Henri Lefeuve d'Arnage.

**Accord de la Commission Permanente**

8 **Convention relative aux modalités de coopération entre la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Sarthe et le Département**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et la Maison Départementale des Personnes Handicapées fixant le champ d'intervention des enseignants référents et les modalités de financement des frais de fonctionnement de ces enseignants.

**Accord de la Commission Permanente**

9 **Prêts d'honneur aux étudiants**

Il est proposé à la Commission permanente d'allouer un prêt d'honneur remboursable dans un délai de quatre ans à trois étudiants originaires de la Sarthe représentant un engagement total de 6 500 €.

**Accord de la Commission Permanente**

**10 Conventions voirie départementale**

Il est proposé à la Commission Permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec la commune de Challes pour l'aménagement de la rue Lucien Corbin, RD 90 et une convention avec Le Mans Métropole pour la création d'un cheminement piéton, passage de vaux, RD 91 à Yvré l'Evêque.

**Accord de la Commission Permanente**

**11 Répartition des crédits d'entretien routier et grosses réparations de chaussées sur les routes départementales et sur les anciennes routes nationales transférées**

Il est proposé à la Commission permanente de voter la répartition prévisionnelle de :

- 6 076 500 € de crédits d'entretien entre les différents programmes de travaux sur les routes départementales et les anciennes routes nationales transférées.
- 1 500 000 € au titre des grosses réparations sur les routes départementales et sur les anciennes routes nationales transférées et d'habiliter le Président à signer les actes correspondants.

**Accord de la Commission Permanente**

**12 Cession d'un délaissé de voirie à Conflans-sur-Anille**

Il est proposé à la Commission Permanente d'autoriser la cession d'un délaissé de voirie à Conflans-sur-Anille et d'habiliter la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

**Accord de la Commission Permanente**

**13 Acquisition de terrain auprès de la commune de Moulins-le-Carbonnel au collège des Alpes Mancelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition d'une emprise d'une surface de 146 m<sup>2</sup> pour 15 € symboliques dans le cadre de l'aménagement du nouveau restaurant scolaire du collège des Alpes Mancelles et d'habiliter la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

**Accord de la Commission Permanente**

14 **Complément au transfert du collège Jean Cocteau à Coulaines au profit du Département**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession, au profit de la commune de Coulaines, d'une bande de terrain à extraire de la parcelle section AO n° 575, pour la création d'une liaison douce dans le cadre du réaménagement des abords du collège Jean Cocteau, pour 15 € symboliques et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

**Accord de la Commission Permanente**

**M. Christophe Rouillon, Maire de Coulaines, ne prend part ni au débat ni au vote.**

---

**Commission Agriculture, Ruralité et Développement Local**

15 **Agriculture**

il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 59 865 € pour les projets déposés au titre du Plan pour la Compétitivité et l'Adaptation des Exploitations agricoles (PCEA) - volet élevage - Gestion des effluents d'élevage.

**Accord de la Commission Permanente**

16 **Politique de l'eau**

Il est proposé à la Commission permanente :

- de proroger jusqu'au 7 juillet 2016 la décision du 28 juin 2010 concernant l'octroi d'une subvention de 171 229 € à la commune de Beaufay pour la construction de sa station d'épuration de 1 000 Equivalents Habitants;
- de décider de réaffecter à la commune de Tuffé - Val de la Chéronne, la subvention initialement attribué à la commune de Tuffé;
- d'abroger la délibération n° 33 de la Commission permanente du 18 décembre 2015 concernant Tuffé dont la subvention portait sur un montant de 304 105 €.

**Accord de la Commission Permanente**

17 **Dissolution du Syndicat Mixte des Protections Eloignées contre les Inondations**

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte de la dissolution du syndicat et d'accepter les conditions de liquidation du SMPEI.

**Accord de la Commission Permanente**

## Commission Développement Durable, Environnement et Logement

- 18 **Avenant n° 3 à la convention relative à l'usage du réseau public de distribution d'électricité en basse tension (TS) pour l'installation de répéteurs sur les supports de réseaux aériens afin de permettre la mise en place d'un système de télérelevé**  
il est demandé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant n° 3 à la convention relative à l'usage du réseau public de distribution d'électricité en basse tension pour l'installation de répéteurs sur les supports de réseaux aériens afin de permettre la mise en place d'un système de télérelevés.

### Accord de la Commission Permanente

- 19 **Convention de partenariat entre l'observatoire départemental de l'habitat et la Communauté de communes de Sablé sur Sarthe pour la réalisation d'une étude relative à l'occupation de son parc social**  
Il est proposé à la Commission permanente de :  
- décider que l'observatoire départemental de l'habitat contribuera à l'étude relative à l'occupation du parc social de la Communauté de communes de Sablé sur Sarthe.  
- habiliter le Président à signer la convention qui définit les modalités de ce partenariat.

### Accord de la Commission Permanente

- 20 **Représentation du Département à la Conférence Intercommunale du Logement de la Communauté Urbaine d'Alençon**  
Il est proposé à la Commission permanente de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour représenter le Département à la conférence intercommunale du logement de la Communauté urbaine d'Alençon.

### Accord de la Commission Permanente

- 21 **Fonds de Solidarité pour le Logement - Convention pour les expertises de logement**  
Il est proposé à la Commission permanente de décider :  
- de faire évoluer l'expertise des logements dans le cadre des activités du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) par un diagnostic intégrant la grille de décence.  
- de fixer le coût du diagnostic à 300 € nets (prestation non soumise à la TVA), dans la limite de 30 prestations par an, soit un coût total de 9 000 €,  
- d'habiliter le Président à signer la convention annexée à la présente délibération.

### Accord de la Commission Permanente

- 22 **Attribution de prêts pour l'amélioration de l'habitat des personnes âgées**  
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer un prêt de 2 400 € pour l'amélioration de l'habitat des personnes âgées.

### Accord de la Commission Permanente

## Commission Finances, Ressources et Administration générale

### 23 **Garantie d'emprunt accordée par le Département**

#### **Accord sur la vente de logements par l'OPH Sarthe Habitat**

Il est proposé à la Commission permanente de donner son accord pour la vente de trois logements situés à Fercé-sur-Sarthe et la vente d'un logement situé à Connerré par l'OPH Sarthe Habitat.

#### **Accord de la Commission Permanente**

**Mme Fabienne Labrette-Ménager, Présidente de Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse Leroux et MM. Frédéric Beauchef, Daniel Chevalier, Régis Vallienne, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

### 24 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Assé-le-Boisne**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 80% pour un emprunt global de 413 420 € destiné à financer la construction de 4 logements locatifs individuels situés à Assé-le-Boisne, "Les Celliers".

#### **Accord de la Commission Permanente**

**Mme Fabienne Labrette-Ménager, Présidente de Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse Leroux et MM. Frédéric Beauchef, Daniel Chevalier, Régis Vallienne, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

### 25 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Le Lude**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 100%, pour un emprunt global d'un montant de 1 572 797 € destiné à financer la réhabilitation de 60 logements locatifs individuels situés Cités des Genêts et des Bruyères au Lude.

#### **Accord de la Commission Permanente**

**Mme Fabienne Labrette-Ménager, Présidente de Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse Leroux et MM. Frédéric Beauchef, Daniel Chevalier, Régis Vallienne, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

### 26 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Fercé-sur-Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 80% pour un emprunt global d'un montant de 407 224 € destiné à financer la construction de 5 logements locatifs individuels situés à Fercé-sur-Sarthe.

#### **Accord de la Commission Permanente**

**Mme Fabienne Labrette-Ménager, Présidente de Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse Leroux et MM. Frédéric Beauchef, Daniel Chevalier, Régis Vallienne, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

- 27 **Mainlevée partielle d'hypothèque SA d'HLM Les Marches de l'Ouest**  
Il est proposé à la Commission permanente de donner son accord pour la mainlevée partielle d'hypothèques prises au profit du Département par la SA d'HLM Les Marches de l'Ouest concernant une parcelle de terrain située à Mulsanne.

**Accord de la Commission Permanente**

- 28 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Le Mans - Avenue Bollée**  
Il est demandé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100%, pour un emprunt d'un montant global de 8 199 866 € destiné à financer la construction de 73 logements locatifs collectifs situés 164-176 avenue Bollée au Mans.

**Accord de la Commission Permanente**

**Mme Fabienne Labrette-Ménager, Présidente de Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse Leroux et MM. Frédéric Beauchef, Daniel Chevalier, Régis Vallienne, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

- 29 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Champagné**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 100% pour un emprunt global de 448 457 € destiné à financer la réhabilitation de 12 logements locatifs individuels situés à Champagné.

**Accord de la Commission Permanente**

**Mme Fabienne Labrette-Ménager, Présidente de Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse Leroux et MM. Frédéric Beauchef, Daniel Chevalier, Régis Vallienne, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

- 30 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Mamers**  
il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 100% pour un emprunt de 192 901 € destiné à financer la réhabilitation de 39 logements locatifs situés à Mamers.

**Accord de la Commission Permanente**

**Mme Fabienne Labrette-Ménager, Présidente de Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse Leroux et MM. Frédéric Beauchef, Daniel Chevalier, Régis Vallienne, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**



31 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Château-du-Loir**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 100% pour un emprunt global de 1 400 050 € destiné à financer la réhabilitation de 30 logements locatifs individuels situés allées Debussy et Berlioz à Château-du-Loir.

**Accord de la Commission Permanente**

**Mme Fabienne Labrette-Ménager, Présidente de Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse Leroux et MM. Frédéric Bauchef, Daniel Chevalier, Régis Vallienne, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

32 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Souge-le-Ganelon**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 80% d'un emprunt global d'un montant de 639 383 € destiné à financer la construction de 8 logements locatifs individuels situés à Souge-le-Ganelon.

**Accord de la Commission Permanente**

**Mme Fabienne Labrette-Ménager, Présidente de Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse Leroux et MM. Frédéric Bauchef, Daniel Chevalier, Régis Vallienne, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

33 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Sceaux-sur-Huisne**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 80% pour un emprunt global de 417 216 € destiné à financer la construction de 5 logements locatifs individuels situés à Sceaux-sur-Huisne.

**Accord de la Commission Permanente**

**Mme Fabienne Labrette-Ménager, Présidente de Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse Leroux et MM. Frédéric Bauchef, Daniel Chevalier, Régis Vallienne, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

34 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Le Mans - Chemin du Clos Fosset**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 100%, pour un emprunt global de 2 698 481 € destiné à financer l'acquisition en VEFA de 28 logements locatifs collectifs situés Chemin du Clos Fosset au Mans.

**Accord de la Commission Permanente**

**Mme Fabienne Labrette-Ménager, Présidente de Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse Leroux et MM. Frédéric Bauchef, Daniel Chevalier, Régis Vallienne, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

35 **Concours Sarthe Endurance Photos 2015**

Il est proposé à la Commission permanente l'engagement d'un crédit de 6 250 € pour récompenser les gagnants du Concours Sarthe Endurance Photos 2015.

**Accord de la Commission Permanente. La Commission permanente décide que ce concours ne sera plus ouvert au professionnels.**

36 **Fin d'application de la délibération du 26 juin 1998 relative à l'indemnité exceptionnelle CSG**

Il est proposé à la Commission permanente d'acter de la fin d'application de la délibération du 25 juin 1998 instituant l'indemnité exceptionnelle CSG.

**Accord de la Commission Permanente**

37 **Avancements de grade et promotions internes au sein du Département de la Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver les nouvelles modalités d'avancements de grade et de promotions internes au sein du Département de la Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente**

38 **Remise gracieuse de dette sur loyers impayés**

Il est proposé à la Commission permanente de décider d'émettre un avis favorable à la demande de remise gracieuse de dette présentée pour Madame Séverine G., pour le montant de 1 970,05 €.

**Accord de la Commission Permanente**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h05.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



**Dominique LE MENER**

Affiché le : 26/02/2016

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.